COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU PAS-DE-CALAIS

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU VENDREDI 22 AVRIL 2022

11H00 Demande de permis de construire n° PC 062 534 21 L0023

Demande présentée par la Société par Actions Simplifiée DISTRAL EXPLOITATION sise ZAC des Sars, lieu-dit Les Sars, à Lumbres (62380), et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Tribunal de Commerce de Boulogne-sur-Mer, en vue de procéder à l'extension de 862 m² de la surface de vente de l'hypermarché à l'enseigne « E.LECLERC » situé dans la Zone d'aménagement concerté (ZAC) des Sars, à Lumbres, afin de disposer d'une surface de vente de 6712 m².